

LA LETTRE

WWW.TH90.FR

AUX LOCATAIRES

DÉC. 2021



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

et l'ensemble des collaborateurs

vous souhaitent

de belles fêtes de fin d'année !



**PAS D'AUGMENTATION
DES LOYERS EN 2022**

quali'
hlm
La qualité de service
en actions et en preuves

TH
**TERRITOIRE
Habitat**

ÉDITO

Marie-Hélène Ivöl,
Présidente de Territoire habitat



L'année 2021 se termine sur une actualité dense pour Territoire habitat !

Tout d'abord, les membres de la commission de labellisation Quali'HLM à Paris, ont voté à l'unanimité le renouvellement du Label. Ils ont également souligné l'important travail réalisé par les collaborateurs de Territoire habitat et les résultats obtenus en matière de qualité. Ce travail a permis aux équipes d'organiser l'entreprise en plaçant le client au centre de son organisation et d'en optimiser le fonctionnement. C'est un

axe stratégique important de l'entreprise qui vient récompenser les efforts de l'ensemble des collaborateurs, mais qui motive également à poursuivre les efforts d'amélioration entrepris en recherchant en permanence, la satisfaction du client dans le respect des obligations mutuelles. Nous vivons toujours une période difficile sur le plan sanitaire. Elle s'accompagne d'une augmentation sensible du coût de la vie. C'est la raison pour laquelle, j'ai proposé au Conseil d'administration de ne pas augmenter les loyers pour l'année 2022 et de construire le budget avec ce paramètre, certes contraignant mais porteur des valeurs de solidarité qui animent Territoire habitat. Cette délibération prise à l'unanimité est unique en Bourgogne Franche-Comté. C'est un motif de fierté pour les membres du conseil d'administration mais aussi pour l'ensemble des collaborateurs qui auront à adapter leur fonctionnement dans l'exercice budgétaire à venir.

Enfin, les bailleurs de Bourgogne Franche-Comté ont concrétisé la fusion des deux associations régionales pour les fonder en

une seule. C'est la concrétisation d'un travail important que j'ai porté depuis plusieurs années d'abord comme Présidente de l'USH Franche-Comté, puis depuis un an, comme Présidente de l'USH Bourgogne Franche-Comté avec le soutien de François-Xavier DUGOURD, vice-Président. Cette structure a désormais vocation à promouvoir, défendre et renforcer le logement social dans notre région, mais également à fédérer les bailleurs entre eux, à permettre les échanges entre tous et favoriser les partages d'expériences. C'est cette organisation qui permet d'œuvrer au quotidien pour avancer et construire l'avenir plus rapidement que replié sur une organisation locale.

C'est sur cette dynamique positive que je vous souhaite, à vous, à vos familles, d'heureuses fêtes de fin d'année dans la bonne humeur et le partage mais sans oublier ceux qui vivent difficilement cette période festive de l'année ! Joyeux Noël à vous !

Marie-Hélène IVOL,
Présidente de Territoire habitat

Fusion

Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne-Franche-Comté – Fusion des 2 associations territoriales et poursuite des innovations



Le 3 décembre 2021 à Dole, l'Assemblée générale extraordinaire de l'USH BFC a procédé à la fusion absorption des deux associations territoriales, l'USH de Bourgogne et l'USH Franche-Comté. Marie-Hélène IVOL, Présidente de Territoire habitat est ainsi la Présidente de la nouvelle association fusionnée « Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne – Franche-Comté ».

L'Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne-Franche-Comté est l'association, régionale Hlm qui regroupe les organismes Hlm (dont territoire habitat) présents sur les territoires de Bourgogne-Franche-Comté. Elle est membre de la Fédération Nationale des Associations Régionales (FNAR) et de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH)*. L'association régionale

représente le mouvement Hlm auprès des pouvoirs publics, des collectivités et de la diversité des acteurs de l'habitat en Bourgogne – Franche-Comté.

L'Union Sociale pour l'Habitat de Bourgogne-Franche-Comté est un acteur de premier plan dans l'économie régionale et représente :

- > 29 organismes adhérents, dont 20 bailleurs qui gèrent un parc de 186 300 logements sociaux ;
- > 350 000 personnes logées, soit près de 13 % de la population régionale ;
- > 2 500 logements rénovés énergétiquement annuellement : soit 125 millions d'euros de travaux ;

Marie-Hélène Ivöl, Présidente de Territoire habitat et de l'USH-BFC, Jean-Luc Vidon, Président de la FNAR, François-Xavier Dugourd, Vice-Président de l'USH-BFC lors de l'Assemblée Générale

- > 2 000 logements neufs : soit 300 millions d'euros de travaux ;
- > Au moins 5 000 emplois générés dans la filière du BTP par an et plus de 3 500 collaborateurs dans les organismes Hlm.

L'USH BFC est un organisme de représentation qui impulse les échanges régionaux avec les collectivités en matière de cohésion sociale, économique et environnementale et porte la voix du mouvement HLM de Bourgogne – Franche-Comté tant au niveau régional qu'au niveau national.

Quali'HLM – Renouvellement du label pour Territoire habitat

C'est à l'unanimité que le jury décernant le label Quali'HLM a une nouvelle fois renouvelé sa confiance en Territoire habitat pour les 3 années à venir.

Accueil client au siège de Territoire habitat ▼

Ce label est le résultat de l'engagement quotidien de l'ensemble des collaborateurs de Territoire habitat dans l'amélioration continue de notre qualité de service.

Notre charte de la qualité regroupe plusieurs engagements :

- > Un accueil sans rendez-vous des nouveaux clients
- > Un interlocuteur dédié jusqu'à la signature du bail
- > La remise d'un livret d'accueil proposant des conseils et des informations utiles lors de la signature du bail
- > La prise de contact dans les 15 jours pour la planification de la visite de courtoisie
- > Une prise en charge des sollicitations 7j/7 et 24h/24 via le Centre de Relations Clients aux heures d'ouverture et l'astreinte en dehors de ces horaires
- > Des travaux réguliers d'entretien du patrimoine
- > Une réponse à chaque demande sous 15 jours
- > Un interlocuteur dédié avec une présence physique de proximité
- > Un service d'entretien de la robinetterie
- > Un accompagnement personnalisé
- > Un logement en bon état et propre à l'emménagement
- > La proposition d'une visite conseil durant le mois suivant le congé par le client pour préparer l'état des lieux de sortie
- > Une maintenance régulière des équipements du logement
- > Une consultation régulière des locataires via des enquêtes de satisfaction
- > Un nettoyage régulier des résidences a minima une fois par semaine
- > L'envoi d'une publication bimestrielle
- > Un contrôle sécurité de chaque résidence réalisé chaque trimestre
- > L'organisation d'événements et moments de partage dans les résidences



Enquête d'Occupation du Parc Social (OPS) et de ressources (Supplément de Loyer de Solidarité)



Pensez-y !

Début janvier 2022, vous allez recevoir une enquête relative à la composition de votre foyer et à vos ressources (hormis les locataires du parc non conventionné). Cette enquête est **OBLIGATOIRE** et vous devez la retourner au plus tard le 15 février 2022. Soyez vigilant, répondez à toutes les questions et joignez une photocopie des pièces justificatives demandées :

- Pour tous : Avis d'Impôt ou ASDIR (Avis de Situation Déclarative à l'Impôt sur le Revenu) 2021 pour les revenus 2020

- Selon votre situation : Carte Mobilité Inclusion, documents officiels divers justifiant un changement de situation familiale, décisions relatives au droit d'hébergement et de visite des enfants du ménage... La **NON REPONSE** à cette enquête entraînera des pénalités de 7.62 € par mois et éventuellement des frais de dossier de 23 € ainsi que l'application d'un Supplément de Loyer de Solidarité dit « maximum ».

Vous pouvez vous rendre sur le site de Territoire habitat th90.fr à la rubrique Foire aux Questions.

OÙ TROUVER VOTRE AVIS D'IMPOSITION ?

- 1 Se rendre sur le site Impôt.gouv.fr
- 2 Créer ou se connecter à votre espace personnel en vous munissant de votre revenu fiscal de référence, votre numéro d'accès en ligne, votre numéro fiscal.
- 3 Cliquer sur la rubrique « documents » puis sur « accéder » - Tous vos documents seront affichés et triés par année, y compris les avis d'imposition
- 4 Sélectionner l'avis d'imposition souhaité (2021) en cliquant sur « visualiser PDF »

Vous n'avez pas d'accès à internet. Vous pouvez récupérer un duplicata de votre avis d'imposition en vous rendant au centre des impôts de votre secteur.

Infos plus ↓

En cas de difficultés particulières, votre interlocuteur habituel de Territoire habitat sera en mesure de vous aider.

PRACTIQUE : le site internet de votre Office www.th90.fr est doté d'un espace locataires dans lequel vous pouvez retrouver l'ensemble de vos avis de paiement ou quittance de loyers. Pensez à créer votre espace personnel.

Territoire habitat partenaire des Lauriers des Collectivités, **un engagement constant aux côtés des collectivités**



Crédit photo : Lionel Vadam Est Républicain Est Républicain

L'ensemble des Lauréats lors de la remise des prix

Les Lauriers des Collectivités du Territoire de Belfort est une soirée organisée par l'Est Républicain afin de récompenser les initiatives des élus locaux.

Plusieurs trophées sont décernés correspondant à différentes catégories : préservation du patrimoine, avenir, innovation, solidarité, aménagement du territoire... L'objectif est de mettre en avant les initiatives locales en faveur des habitants, initiatives trop peu souvent mises en lumière au niveau national.

Acteurs principaux de la vie en région, les élus locaux sont porteurs de nombreux projets dans nos communes destinés à améliorer le confort de vie du plus grand nombre, développer l'économie ou le tourisme de leur territoire et imaginer leur avenir.

Chaque jour aux côtés des collectivités, votre Office était partenaire de cet événement qui s'est tenu le 8 décembre dernier à l'Atria de Belfort (dans le respect des gestes barrières et en comité restreint)

car Territoire habitat souhaite porter et valoriser la nécessaire collaboration avec les communes pour les accompagner dans leurs projets.

Dans ce cadre, Mme Marie-Hélène Ivol, Présidente de Territoire habitat, a remis le prix de la solidarité au Département du Territoire de Belfort afin de saluer la création du centre de vaccination mobile du 1^{er} février au 31 octobre 2021.



Retour sur l'Histoire de notre Office

Les gradins jardins ▲

LES TEMPS MODERNES

À partir des années 80, et pour clore la période intensive de construction des 30 Glorieuses, l'OPDHLM du Territoire de Belfort décide de développer des programmes à dimension plus humaine et cherche à donner au logement social une image d'innovation avec des opérations à architecture renouvelée et des procédés techniques d'avant-garde, notamment au niveau du chauffage.

BAVILLIERS – BELFORT : LE QUARTIER DÉLÉMONT

C'est en 1970 que l'Office démarre la construction de 3 tours de 9 étages rue de Délémont dont 1 se situe à Belfort (n°10) et 2 sur la commune de Bavilliers (n°12 et n°14). Dès 1973, 108 familles s'y installent et profitent du confort de ces logements modernes dont le chauffage central. Par beau temps, les locataires peuvent admirer les plateaux du Jura et même les Alpes.

En 1979, les trois tours dominent un nouveau programme de l'Office : les gradins jardins. Cette opération témoigne de l'audace architecturale de l'OPDHLM pour l'époque. Les 59 logements, situés au 16-22 rue de Délémont à Bavilliers, s'étalent sur trois niveaux avec de grandes terrasses avec un air de résidence méditerranéenne.

Pavillons et collectifs
du quartier des Champs de la Belle ▶

BAVILLIERS : QUARTIERS DE LA ROUTE DE FROIDEVAL ET DES CHAMPS DE LA BELLE

En 1982, l'Office livre une première opération de 28 logements répartis sur 3 bâtiments coquets et agréables, au bord du canal longeant la coulée verte.

À la demande de la commune de Bavilliers, l'Office va engager une seconde opération de grande envergure : la construction du quartier des Champs de la Belle. Situé en contre-bas de la rue Paul Barret, ce nouveau quartier commence à prendre forme avec le lancement de la construction de 44 pavillons en 1983 avec la création de nouvelles rues : Champs de la Belle, Pied d'Argent et Tassinière.

En 1984, cette seconde opération est terminée avec la réalisation des collectifs comprenant 65 logements supplémentaires.



Infos plus ↓

167 logements sont construits
dans le quartier Délémont

137 nouveaux logements au
centre de la commune de Bavilliers

CLIN D'ŒIL :
le plus long bail de l'histoire de
Territoire habitat est détenue par
une locataire qui vit depuis 60 ans
Rue de la Paix à Belfort.
Nous saluons cette cliente fidèle.



CONCOURS DE DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE



DU 18 DÉCEMBRE 2021 AU 5 JANVIER 2022



Réservé aux locataires de Territoire habitat



BULLETIN DE PARTICIPATION

Inscriptions avant le 5 janvier 2022, 12h

Pour participer à ce concours de décorations de fin d'année, il vous suffit de nous envoyer le bulletin de participation (ci-joint) complété par vos soins avec la plus belle photo de votre réalisation par mail à :

concours@th90.fr

Des cartes cadeaux sont à gagner. Les 10 plus beaux décors seront récompensés !

Pour tout renseignement complémentaire, le service Communication est à votre disposition au **03 84 36 70 00**.

NOM

PRÉNOM

VILLE

ADRESSE

CODE POSTAL

☐ Je consens à l'utilisation de mes données à caractère personnel dans les conditions décrites au verso.

Concours ouvert aux locataires à jour de leurs obligations locatives

CONDITIONS GÉNÉRALES

Territoire habitat, représenté par son Directeur Général, organise le concours de décorations de fin d'année dont la finalité est la fidélisation des locataires de Territoire habitat à jour de leurs obligations locatives.

Les informations recueillies pour participer au concours, à savoir : nom, prénom, adresse postale, mail, photo, image ne seront utilisées que dans le cadre de ce concours y compris pour la réalisation de statistiques en interne.

Du seul fait de la participation au concours, les lauréats autorisent Territoire habitat à reproduire et à utiliser leur nom, prénom, photo, image pour diffusion sur les supports suivants : Lettre aux Locataires, Facebook de Territoire habitat sans que cette utilisation puisse conférer aux lauréats un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise du prix gagné. Les données personnelles y compris les photos des participants non lauréats ne seront conservées que 2 mois après la date limite de fin du concours. Les données à caractère personnel des lauréats seront conservées selon les règles d'archivage propres à chaque support. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi qu'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à :

Monsieur le Directeur

**Général Territoire habitat 44 bis rue André Parant
CS 40189 90004 BELFORT Cedex**

Vous pouvez, si vous le jugez nécessaire, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Pour votre parfaite information, Territoire habitat a désigné un délégué à la protection des données, que vous pouvez joindre à l'adresse mail dpo@th90.fr afin d'obtenir toute information utile.

Ensemble fêtons le centenaire de Territoire habitat

Territoire habitat lance un grand concours pour ses locataires afin de tester leurs connaissances sur l'histoire de l'Office ! Le principe est simple, à chaque parution de la Lettre aux Locataires, trois questions vous seront posées sur l'histoire de votre bailleur. Envoyez-nous vos réponses **avant le 15 janvier 2022** à l'aide du coupon ci-dessous. Un tirage au sort sera organisé pour désigner le gagnant. Pour participer, il vous suffit de nous envoyer le coupon complété en cochant les bonnes réponses par mail à : **concours@th90.fr** ou par courrier **44 bis rue André Parant CS 40189 90004 BELFORT Cedex** (service communication)

Pour tout renseignement complémentaire, le service Communication est à votre disposition au 03 84 36 70 00.

Ce mois-ci, tentez de remporter un casque sans fil JBL !

..... **Coupon-réponse**

A quelle adresse se situe l'agence commerciale de Territoire habitat à Belfort ?

- ☐ 44 bis Rue André Parant
- ☐ 29 Quai Vauban
- ☐ 24 bis Rue Gaston Defferre

Reconnaissez-vous ce patrimoine ?

- ☐ 8 Rue de l'Eglise à St Dizier l'Evêque
- ☐ 8 Rue de l'Eglise à Réchésy
- ☐ 13 Grande Rue à Petit Croix

Combien d'abonnés Territoire habitat a obtenu en novembre dernier sur Facebook ?

- ☐ 1000
- ☐ 500
- ☐ 700



Des indices se cachent sur la page Facebook de Territoire habitat

Coordonnées personnelles

Nom :

Téléphone :

Prénom :

Adresse mail :

Adresse postale :

..... **Protection des données**

Territoire habitat, représenté par son Directeur Général, organise un concours à l'occasion du centenaire de l'Office dont la finalité est la fidélisation des locataires de Territoire habitat à jour de leurs obligations locatives.

Les informations recueillies pour participer au concours, à savoir : nom, prénom, adresse postale, mail, numéro de téléphone, ne seront utilisées que dans le cadre de ce concours y compris pour la réalisation de statistiques en interne. Du seul fait de la participation au concours, les lauréats autorisent Territoire habitat à reproduire et à utiliser leur nom, prénom, photo, image pour diffusion sur les supports suivants : Lettre aux Locataires et Facebook de Territoire habitat sans que cette utilisation puisse conférer aux lauréats un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise du prix gagné. Les données personnelles y compris les photos des participants non lauréats ne seront conservées que 2 mois après la date limite de fin du concours. Les données à caractère personnel des lauréats seront conservées selon les règles d'archivage propres à chaque support.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi qu'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : Monsieur le Directeur Général Territoire habitat

44 bis rue André Parant CS 40189 90004 BELFORT Cedex

Vous pouvez, si vous le jugez nécessaire, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Pour votre parfaite information, Territoire habitat a désigné un délégué à la protection des données, que vous pouvez joindre à l'adresse mail dpo@th90.fr afin d'obtenir toute information utile.

Règlement disponible sur le site : www.lexlegati.fr